

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 614

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

titudes des pasteurs qu'ils soient hommes ou femmes, les uns remplissant mieux leur mission par la parole, la prédication, le culte public, les autres par la cure d'âme individuelle. Généraliser en ce domaine comme en tant d'autres est une erreur profonde; et d'ailleurs Mme Bard a, avec raison, relevé combien l'aspect du pastorat féminin varie d'un pays à l'autre, d'un canton ou d'une ville à l'autre, d'une Eglise à l'autre, et combien par conséquent, des jugements massifs sont dangereux et faux.

Un échange de vue très nourri a terminé cette intéressante séance, au cours duquel divers aspects du problème furent encore évoqués, des détails et des renseignements donnés sur la situation des femmes pasteurs en d'autres cantons et en d'autres pays. Et l'on ne manqua pas de rappeler comment, dès ses débuts, l'Association pour le Suffrage féminin s'est intéressée à cette question, puisque, non seulement elle a fait campagne en 1928 pour l'introduction du pastorat féminin à Genève, mais qu'encore elle fut l'une des premières à poser le problème chez nous: c'est en effet aussi dans l'une de ses séances mensuelles

Une artiste de chez nous :

Juliette Matthay de l'Etang

Rue des Chaudronniers, Genève, une vieille maison avec porte sculptée, un atelier où l'on voudrait tout voir à la fois, où la diversité des objets s'équilibre en une heureuse variété. Et d'emblée, l'impression dominante s'impose d'un art décoratif qui trouve ses moyens d'expression dans les procédés les plus variés, où l'imagination de Mme Matthay se meut avec une égale aisance.

Voici des miniatures: finesse et précision technique, sujets classiques traités dans un esprit moderne de simplification. Et là, ce sont des illustrations charmantes de livres avec page de garde où vous séduisit la grâce des animaux bondissant dans les fougères.

Il y a les batiks, dont celui, si décoratif, reproduit ci-contre, et les broderies: celle, entre autres, exécutée par les élèves de l'Ecole ménagère — car Mme Matthay y enseigne à côté de ses classes de Beaux-Arts — d'après les modèles et sous la direction du professeur. Le sujet choisi représente les signes du zodiaque brodés en blanc sur un très fin tissu bis — sujet éternel renouvelé par la fantaisie.

Enfin, nous admirons les grands panneaux décoratifs. Là encore, les procédés varient: le batik, telle la tenture ci-contre qui se trouve au Musée de Genève, ou celle intitulée Vacances où fleurit un exotisme luxuriant, quoique d'une rigoureuse composition. Evasion vers la vie de plein air, l'épanouissement au soleil. Des maisons, une plage dorée, évasion encore. Evasion, la si belle tenture inachevée, brodée celle-là, où l'on voit une jeune femme au pied d'un arbre, à l'orée d'une forêt. C'est là qu'on peut apprécier mieux encore un talent qui voit dans la perfection technique un moyen et qui jamais ne se laisse dominer par elle. Les tons précieux et chauds des trons, assourdis vers le haut, s'éclaircissent graduellement jusqu'au bas, jusqu'aux élégantes ombellifères ailées.

En quittant Juliette Matthay, nous sentions que cette visite au milieu de tant d'objets d'art si variés avait été, pour nous aussi, une évasion — évasion lumineuse, réconfortante de la sombre réalité.

PENNELLO.



Publications reçues

Noëlle ROGER: *Larmes d'enfant*. Nouvelle édition. Victor Attinger, Neuchâtel-Paris. 1 vol. broché: fr. 3.50; relié: fr. 6.50.

Retrouver un livre ancien et le relire avec le même plaisir après quelque trente ans, sans éprouver aucune déception, est une joie bien rare. Aussi remercions-nous Mme Noëlle Roger de nous l'avoir donnée en rééditant une œuvre de sa vingtième année: *Larmes d'enfant*.

Pour les jeunes femmes de cette génération, rappelons brièvement l'histoire du petit Richard, tendrement choyé par sa mère et qui reste inconsolable de la mort prématurée de celle-ci. Il a huit ans. Il connaît mal son père, absorbé par des

IN MEMORIAM

Mme John Berguer

C'est avec le sentiment de la plus chaude sympathie que nos lecteurs apprendront le deuil cruel qui vient de frapper M^{lle} Renée Berguer, administratrice de notre journal. Bien que depuis quatre ans, presque jour pour jour, l'état de santé de sa mère laissât toujours moins l'espoir d'une guérison, même partielle, chacun de nous qui a passé par la même douloureuse épreuve sait que le coup de l'irréparable est, malgré tout ce que l'on a pu prévoir, un coup de brutale surprise auquel notre être le plus intime se refuse à croire, et devant lequel nous restons aussi désespérés que si jamais nous n'y avions pensé...

M^{lle} Berguer était une femme d'une amabilité charmante et dont la bonne grâce maternelle réchauffait le cœur de celles qui l'approchaient. Sans être féministe elle-même, elle portait un intérêt très vif à notre journal depuis que sa fille en avait pris en main l'administration, et collabora fréquemment à ses travaux, l'aidant et le secondant dans ces multiples besognes minutieuses et exactes de collationnement de listes, de révision d'adresses, de classements d'abonnés, etc., besognes souvent lassantes quand elles ne sont pas accomplies dans la joie du travail à deux. Et

elle sut aussi créer autour de sa fille cette atmosphère de tendresse compréhensive et de chaleur de cœur où il fait si bon se réfugier pour oublier les coups de la vie, et dont l'on sent toujours si cruellement le vide lorsque, après avoir eu le privilège de la connaître, on a l'amertume d'en être privé à tout jamais...

Notre journal dit ici sa sympathie, toutes ses pensées d'affection et de sympathie, certain d'être en cela l'interprète de tous ses lecteurs, collaborateurs et amis.

E. G.

Mme Schmidt-Stamm

Nous apprenons avec regret le décès à l'âge de 75 ans de M^{me} Schmidt-Stamm (Zurich), présidente d'honneur de la Société d'Utilité publique des femmes suisses, et qui mérita bien ce titre par une activité de plus de 25 ans pour cette Société féminine, aux destinées de laquelle elle présida comme présidente centrale pendant 7 ans. Ce fut, en effet, à elle qu'échut la tâche lourde et difficile de succéder à M^{lle} Trussel à la tête de cette vaste Association, à l'activité à la fois pratique et patriotique, et son jugement sûr, son amabilité, sa bonté de cœur en avaient fait une personnalité à laquelle de nombreux milieux féminins doivent beaucoup de reconnaissance.

M. F.

que, voici plus de vingt-cinq ans de cela, le professeur Fulliquet défendit avec chaleur et éloquence le principe du pastorat féminin, que quelques-unes de ses auditrices, bonnes suffragistes cependant, hésitaient à soutenir... L'« Idée » à tout de même marché!

E. G.

Un singulier arrêté

Munis ou non de pleins pouvoirs, nos gouvernements cantonaux décident à tour de rôle des arrêtés et des décrets dont le moins que l'on puisse dire est que leur inspiration d'ordre autoritaire aurait gagné à être démocratiquement soumise à une libre discussion. Tel est le cas, notamment, de l'arrêté que vient de prendre le Conseil d'Etat du canton de Genève concernant « la recherche et l'hospitalisation par contrainte des vénériens associés ».

Car, et tout d'abord, pourquoi s'attaquer à ces sujets précisément quand, à Genève et grâce à l'emploi de nouvelles méthodes thérapeutiques, les maladies vénériennes sont en régression marquée? Il suffit de consulter, pour s'en convaincre des rapports aussi facilement accessibles au grand public que celui de la Croix-Rouge genevoise ou de l'Assistance publique; les deux dispensaires antivénériens n'ont vu en 1940 aucune syphillis primaire et le Service dermatologique n'en a enregistré que 31. Même donc, si la loi arrêtée préconisait des méthodes applicables et approuvables, il ne pourrait éviter d'arriver comme grêle après vendange: ce qui, certainement, enlève un grand poids à son autorité.

Mais, de plus, les dispositions qu'il instaure, sont, même aux yeux de profanes, si singulières qu'il est impossible de ne pas émettre de doutes sur leur efficacité. En effet, qui son article 2 charge-t-il de signaler des vénériens

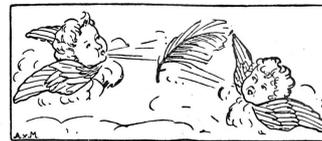
pour les obliger à se faire soigner? non seulement des médecins ou des directeurs d'hospices, mais — et nous citons textuellement — des maîtres d'hôtels et des logeurs! Comment, et en vertu de quelle intuition deviner, ceux-ci pourront-ils déterminer que tels ou tels de leurs clients sont atteints de ces maladies? alors que ce diagnostic exige, non seulement des connaissances médicales approfondies, mais encore des épreuves de laboratoire? Disons-le franchement: cette disposition serait ridicule si elle n'était pas dangereuse: dangereuse parce qu'elle prête à des dénonciations, à des calomnies, et peut être trop facilement employée au service de vengeance personnelles. L'on peut en dire autant de l'article 5 du même arrêté, qui charge la police « de rechercher les malades »: comment s'y prendront ces braves agents pour déterminer que celui-ci est vénérien et que celui-là ne l'est pas? et ces conduites forcées à l'hôpital dont l'arrêté leur donne la compétence ne risqueront-elles pas d'être arbitraires et par cela même redoutables? Et l'article 4, qui admet la dénonciation, il est vrai, en la baptisant euphémiquement du verbe « signaler »! constitue une disposition trop grave pour que des protestations ne s'élèvent pas immédiatement.

Enfin, si l'on ne peut donc que repousser énergiquement les différentes mesures de cet arrêté, il faut d'autre part encore regretter très vivement ses lacunes: rien en effet n'y est prévu de ces mesures d'ordre social, qui se sont révélées si efficaces dans de nombreuses villes de France, et plus près de nous à Lausanne, grâce au concours d'assistantes sociales spécialisées, chargées, elles, de rechercher les malades, et de les amener à entreprendre ou à continuer leurs traitements. Il y a des années que le Cartel d'Hygiène sociale et morale demande l'institution à Genève d'un poste de ce genre: ce n'est pas cet arrêté

d'inspiration policière et tracassière, qui va rapprocher la date de sa création!

Nous croyons cependant savoir qu'il a soulevé une vive désapprobation dans certains milieux médicaux et juridiques, ces derniers faisant valoir qu'il porte atteinte à la liberté individuelle garantie par la Constitution cantonale. Le Cartel genevois H. S. M. a, lui aussi, protesté auprès du Conseil d'Etat: puissent ces efforts être soutenus par l'opinion publique, trop souvent indifférente à l'égard des questions de cet ordre, dont l'importance est pourtant si grande, aussi bien au point de vue de la morale publique qu'à celui des garanties de nos libertés.

M. F.



DE-CI, DE-LÀ

Des femmes alpinistes...

Le Club alpin allemand a admis pour la première fois des femmes à passer les examens de guides de montagne. Toutes celles qui se sont présentées ont brillamment subi les épreuves qui leur étaient imposées, et pourront donc désormais fonctionner comme guides.

... aux aviatrices

L'aviatrice américaine Arlene Davis vient d'obtenir le brevet de pilote 4 M, qui jusqu'à présent n'avait encore été attribué à aucune femme. Ce brevet lui donne le droit de piloter partout tous les modèles d'avion existant, à l'exception du fameux Clipper de l'Océan.

Mise au point.

M^{lle} V. de Goumois, à qui nous devons les deux très intéressants articles sur la vente à tempérament publiés dans nos deux derniers numéros nous prie de dire, en réponse à une correspondance reçue, que « si son premier exemple évalue à 90 fr. 25 par an les intérêts d'un soldat débiteur de 310 fr. 80, il doit être bien entendu qu'il s'agit là, non seulement des intérêts purs et simples, mais encore de ceux qui sont en retard depuis 1937, date de l'achat à tempérament d'un mobilier ».

A l'Ecole d'interprètes de l'Université de Genève.

Une intéressante statistique que nous avons sous les yeux nous montre combien forte a été, durant le semestre d'hiver 1941-1942, la participation féminine à cette Ecole, dont nous avons annoncé l'ouverture l'été dernier. En effet, sur 29 élèves réguliers, de nationalité suisse, 24 ont été des femmes, et sur 56 élèves libres suisses on compte 44 femmes, ce qui donne, pour les élèves de notre pays, un chiffre de 68 femmes sur un total de 85 élèves. La même proportion se retrouve à peu près en ce qui concerne l'élément étranger: 45 femmes sur un total de 66 élèves.

En ce qui concerne la répartition par cantons de cet élément féminin, c'est Genève qui a fourni la plus forte part, ce qui est bien naturel: 9 élèves réguliers sur 10, et 22 élèves libres sur 24. Vaud, Bâle, Berne, Neuchâtel viennent ensuite. Chez les étrangers, c'est l'élément germanique qui domine de beaucoup.

sous d'affaires. Pour des raisons de santé, la chère maman a quitté Tunis où ils habitaient et cette séparation a brouillé les souvenirs de l'enfant. Lorsqu'il rejoint son père à Paris, le sévère visage qui l'accueille glace son élan de tendresse. M. Coulon aime son fils, mais à sa manière, froide et lointaine. Il veut l'élever sévèrement « afin d'en faire un homme libre et fort... qui n'empoisonne pas son bonheur ni celui des autres ». Pourtant toute la force d'âme du petit garçon lui vient de sa mère dont le cœur battait au même rythme que le sien. Elle disciplinait son caractère violent à force d'amour. C'est là, semble-t-il, l'erreur pédagogique fondamentale que l'auteur veut mettre en lumière.

L'approche de ce père morose, fermé à toute expansion, n'apporte au petit orphelin qu'une insurmontable crainte. Il puise son courage, son fervent désir d'être « sage » dans le souvenir de sa Chérie qui, présentant le cruel avenir, lui fit promettre d'aimer son père. Il a difficilement accepté l'idée de la mort et de l'inéluctable séparation: le corps reposant en terre, mais l'âme immortelle demeurant dans la Lumière, dans le grand mystère qu'on nomme le Ciel! Sa maman l'attend là-haut! Cette idée le possède. Et lorsqu'il souffre, se débattant contre les terribles atteintes de la diphtérie — contractée, peut-être volontairement, en approchant les enfants contaminés de la concierge — il ne pense qu'à la merveilleuse réunion... Il ne se défend pas... Maman! C'est son dernier mot.

Une intense mélancolie se dégage de ce joli livre dont certains détails nous reportent à l'époque de notre propre jeunesse, où les petits garçons, comme les fillettes, portaient les che-

veux longs! Mais c'est une émotion sans amertume, que rachètent les réparties charmantes du petit Richard ainsi qu'une psychologie vraie dans tous les temps. Nous y trouvons en germe les qualités de l'écrivain d'aujourd'hui. C'est un livre de promesses. Et celles-ci — on le sait trop bien pour que nous insistions — furent largement réalisées.

R. G.

Elisabeth BEREND: *Das goldene Land*. « Vita Nova » Verlag, Luzern 1942.

Ce petit volume bleu qui sort tout frais avec les œufs de Pâques, ce sont des souvenirs d'enfance, sans doute quelque peu romancés. Ils forment la trame de dix-sept chapitres aux titres aussi variés qu'attrayants pour qui sait aimer les petits et les comprendre.

Livre au but éducatif évidemment, mais qui n'a jamais figuré de préche; peut-être est-il, à notre goût de Latins, un tantinet sentimental; il rachète largement ce tort (si c'en est un) par de l'humour, par une imagination pleine d'inventions charmantes sous lesquelles la morale se glisse sans provoquer l'ennui.

Amour de la patrie, de la famille, de tout ce qui est bon, noble, généreux, voilà ce qui est inculqué au jeune lecteur suisse à travers les péripéties d'une année d'existence, qui constituent le plus riche chantier d'apprentissage de la vie pour un frère et une sœur, inséparables amis.

Rien d'extraordinaire dans tout cela: c'est très vivant, très réel, poétisé par l'esprit qui l'anime, et ce qu'il faut y admirer surtout, c'est à la fois le naturel et l'habileté avec quoi sont amenées toutes les situations en vue d'éclairer tels cas de conscience, d'exposer — non pas toujours de ré-

soudre — tels problèmes humains. Si l'auteur est dans l'enseignement — ce que nous ignorons — on ne peut que féliciter ses élèves d'avoir en elle un guide aussi clairvoyant.

M.-L. P.

Dr. WINKELMANN: *Une pierre d'angle de notre édifice social*. 1 fort volume. Imprimerie Kundig, Genève.

Avez-vous perdu toute confiance en l'humanité? Croyez-vous les hommes voués éternellement aux luttes meurtrières et les femmes incapables d'améliorer la situation? Alors, lisez ce livre?

Vous y verrez comment, dès l'automne 1914, la Société des Femmes Zurichoises pour Restaurants sans alcool, la Ligue Suisse des Femmes Abstinentes, et d'autres groupements antialcooliques, fondèrent la Ligue pour le « Bien du Soldat ». Cette ligue, dotée par une bienfaitrice d'un capital de 2000 fr., chargea M^{lle} Spiller, sa directrice, d'installer pour la troupe, des foyers sans alcool, partout où la chose serait nécessaire. M^{lle} Spiller s'assura promptement l'appui de hautes personnalités militaires et se mit à l'ouvrage. Elle-même et ses collaboratrices devaient être un peu fées, car, à leur coup de baguette, des foyers confortables surgissaient dans les lieux les plus isolés, les plus démunis; un hangar, une porcherie ou un poulailler se transformait en un local accueillant, pourvu de meubles et de vaisselle, fourni de nourritures appétissantes, de papier à lettres, de livres, de journaux, fleuris par les soins d'une mère de famille entendue et souriante.

Et l'œuvre se développa si bien qu'en 1918, elle avait installé près de 1000 foyers! Après la guerre, la Ligue se trouvait à la tête d'un person-

L'on peut donc se rendre compte par ces chiffres que les femmes, davantage que les hommes, ont compris l'utilité de se préparer à cette carrière d'interprète, qui peut offrir des débouchés nouveaux au travail féminin et assurer à celles qui y entreront une activité intellectuelle aussi étendue qu'intéressante.

Elections des prud'hommes à Neuchâtel

Le renouvellement des Conseils de prud'hommes n'a donné lieu à aucune complication.

D'entente avec les groupements intéressés, et avec le concours bienveillant du Secrétariat communal, le nombre des candidatures n'a pas dépassé celui des places à pourvoir. Ainsi ont été proclamés élus par vote tacite 110 juges prud'hommes, dont 21 femmes: 3 dans le groupe des «substantes», 8 dans «vêtement et parure», 10 dans les «arts libéraux et professions diverses». Elles sont absentes des groupes «habitation», qui comprend surtout des maçons, ferblantiers, jardiniers; et «horlogerie et mécanique». Cette dernière lacune, regrettable puisque le nombre des ouvrières en mécanique est assez élevé, s'explique par leur manque de stabilité. On pourrait souhaiter aussi une représentation féminine plus importante dans le groupe de l'alimentation. Les femmes l'obtiendront quand elles la voudront, puisqu'elles sont électrices dans ce domaine.

Souhaitons à toutes les élues, anciennes et nouvelles, une activité féconde qui fasse d'elles de bonnes suffragistes, si elles ne le sont déjà!

E. P.

La protection de la maternité par l'aide aux femmes enceintes

(Suite de la 1^{re} page.)

...Songeons, nous a dit M^{me} Haemmerli-Schindler, aux nombreuses familles qui ont déjà plusieurs enfants et où le salaire du mari, ou son allocation de chômage, ne suffit pas à faire vivre la famille. Souvent, la femme seule gagne. Pour ne pas tomber à la charge de l'assistance publique, elle va travailler comme lessiveuse, femme de ménage, vendeuse de journaux, ou ouvrière de fabrique. Quand elle rentre, il lui faut s'occuper de son mari, des enfants, du ménage. Pour elle aucun repos à aucun moment: il faut qu'elle travaille sans répit, s'occupe de tout, se débâte avec tous les soucis. Si bien que, plus cette femme est consciencieuse, plus les responsabilités de tout ordre pèsent sur elle, et plus ses forces physiques et son système nerveux seront rapidement usés... Qui ne comprendrait pas, dans ces conditions, que les symptômes d'une nouvelle grossesse, ou même seulement la crainte constante et

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

ennervante d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interruption de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

énervantes d'avoir à les constater, soient un poids trop lourd pour elle? et qui pourrait la condamner s'il lui vient à l'idée d'envisager une interruption de grossesse? Elle n'en voit en effet que le côté difficile, des épreuves physiques et morales, l'arrêt de son travail, le manque de son gain, l'accroissement des dépenses du ménage, des soucis à n'en plus finir! et cette idée d'interruption finit par devenir une véritable obsession, surtout si, par dessus le marché, et comme cela est malheureusement fréquemment le cas, le mari lui reproche cette nouvelle grossesse comme si seule elle en était responsable, et si il se laisse aller à manifester brutalement sa colère!

C'est à cette femme-là et à toutes ses sœurs, angoissées comme elle, désespérées comme elle, que l'Office de consultation de Zurich ouvre ses portes. Un local de trois pièces claires et gaies, dans un quartier ouvrier, mais proche du centre des affaires, accueille les

brutaux, entre ses mains, plus d'une entreprise a perdu ses qualités essentielles. Intervendrait-il avec bonheur dans le travail accompli par le «Service du Peuple», et, quel place laisserait-il aux femmes dans une organisation officielle? Le régime libéral n'a pas entreprise de grandes réformes sociales, mais il n'a pas empêché le Service du Peuple de naître et de se développer, c'est beaucoup. Songeons aux grenouilles de la fable, n'en demandons pas plus.

A. W.-G.

Guide des auberges suisses de la jeunesse. Un petit volume avec adresses, illustrations et une carte en couleurs de la Suisse. Prix: 1 fr. 40, au Secrétariat de la Fédération des auberges de jeunesse, Stampfenbachstrasse, 12, Zurich et dans les librairies et magasins d'articles de sport.

«Ce que voudrait être ce volume: un fidèle compagnon de course...» nous dit la lettre d'envoi des éditeurs. On ne peut mieux faire que de répéter ce vœu, en souhaitant de belles journées ensoleillées passées à explorer notre pays à tous ceux et toutes celles qui manieront ce petit livre, si riche en renseignements utiles, et que son format permet de fourner n'importe où dans une poche ou dans un sac.

M. F.

Rosa NEUENSCHWANDER: *Heimdienst-Bäuerinnenhilfe*, 1 brochure éditée par l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. (Service de presse, place de la Gare, 7, Berne).

Lecture recommandée à toutes celles qui savent l'allemand, de cet opuscule dans lequel M^{lle} Neuenchwander traite de toute son expérience de problèmes de première actualité. Il est à souhaiter qu'après l'avoir étudié, l'initiative soit prise

La „Journée des femmes zurichoises“



Partout ou presque où se trouvent des «Frauenzentralen» ou de grandes organisations féminines, la coutume s'est établie d'organiser chaque année une «Journée des Femmes». Et cela est fort bien. Toujours en effet figurent au centre du programme de ces réunions les questions d'ordre pratique ou les principes essentiels que l'actualité place devant les intérêts de chacune; et toujours aussi se rencontrent cette seule fois dans l'année des centaines de femmes, qui sont amenés ainsi à méditer sérieusement sur un sujet, puis à échanger leurs idées à son égard.

L'an dernier, c'était à s'entretenir de la bataille de l'agriculture que les «Frauenzentralen» de Zurich et de Winterthur avaient convié les femmes de tout le canton. Cette année, le sujet que l'on avait demandé à trois orateurs différents de traiter fut celui-ci: *Défendons notre liberté*. Inutile de dire qu'il aurait été difficile d'en choisir un plus actuel. Car si l'on aime sa patrie, et si l'on veut rester Suisse, la défense de la liberté est la tâche essentielle. Mais pour remplir cette tâche, même le sentiment le plus fort, même la conviction la plus ancrée ne suffisent pas: il faut les étayer sur une connaissance plus approfondie de notre développement historique, et des éléments qui constituent les bases essentielles de notre démocratie suisse — et aussi sur la conscience claire des dangers qui la menacent et des moyens de la défendre.

C'est à ces questions: Qui suis-je? d'où est-ce que je viens? que dois-je faire?... que répondit d'abord le professeur Jaggi (Berne) par un magistral exposé historique. Démontrant comment, dès les débuts de son histoire, le peuple suisse a manifesté une activité politique, comment soit le

paysan, soit le citadin, sont parvenus à se donner un statut indépendant, alors que partout ailleurs ils vivaient en servage, il a, déroulant la vaste fresque des événements à travers les siècles, et citant de nombreux épisodes aussi significatifs qu'intéressants, marqué comment s'est implantée dans l'âme de notre peuple cette notion de l'Etat démocratique à laquelle nous sommes tous si fortement attachés. Puis, M^{me} Esther Gutzwiller (Bâle) s'est adressée aux femmes, qui doivent vivre la vie de tous les jours avec ses difficultés et ses charges, leur disant comment la véritable liberté naît de la discipline intérieure, comment leur devoir est d'être toujours prêtes à ce que la défense de cette liberté peut exiger d'elles. Mais qu'elles prennent garde à ne pas sacrifier, même inconsciemment, les valeurs spirituelles aux biens matériels, à ne pas se faire les servantes de l'argent, que ce soit dans leur vie familiale, professionnelle, ou dans celle de leurs Associations! Car c'est aux femmes et aux mères qu'échoit la responsabilité de former, par l'éducation, la mentalité du citoyen de demain et de lui inspirer la conviction que, si nous voulons rester libres, nous devons savoir nous dégager de nos besoins matériels. Aimer la vie simple, se soumettre volontairement aux nécessités imposées par le bien de tous, telle est aujourd'hui notre tâche: sachons vivre notre liberté et élever les autres pour elle, et cela par notre enseignement, notre attitude et notre exemple.

Le troisième orateur enfin, M. Max Wolff, juge à la Cour suprême de Zurich, décrit de façon impressionnante les bases morales de la démocratie suisse, et les dangers qu'elle risque de courir. Car notre démocratie n'est pas seulement

un régime administratif, elle est aussi une façon de penser et de sentir, une attitude morale, elle plonge ses racines dans la foi en la destinée de l'être humain. Et c'est de cette attitude et de cette foi que s'inspirent nos droits tant privés que publics: liberté de conscience, tolérance, valeur du droit, reconnaissance du caractère sacré de la vie... La défense et le maintien de notre démocratie suisse doivent par conséquent constituer le but vers lequel se tourne tout le peuple suisse, idée que le conférencier développa avec force, montrant comment la liberté et la vérité sont étroitement liées l'une à l'autre et comment la solidarité devient un devoir. Seul un peuple vraiment conscient et fort est capable de souffrir la faim et le froid, capable de combattre et de mourir pour sa patrie.

...Aucune discussion n'a suivi ces trois conférences, qui ont laissée une profonde impression, chacune, dans ce nombreux auditoire de centaines et de centaines de femmes, préférant méditer dans l'intérieur de son âme sur ce qu'elle venait d'entendre. Et cet appel aux femmes et aux mères à intéresser davantage leurs enfants que par le passé à la vie nationale a pris la forme d'un discret reproche envers celles qui n'ont pas toujours manifesté la compréhension voulue à cet égard: M. Wolff ne s'est-il pas écrié que «de telles expériences devraient conduire à éveiller l'intérêt de la masse des femmes suisses pour la chose publique, ce qui ne peut se produire uniquement que par l'obtention des droits politiques»? C'est sur la même corde d'ailleurs qu'a appuyé M. le conseiller d'Etat Briener, qui a assisté à cette «Journée» comme représentant des autorités, lorsque au repas en commun, il a fait entrevoir la perspective que, prochainement sans doute, le canton de Zurich reconnaîtrait, le premier de tous, le brevet de capacité civique aux jeunes filles...

Ajoutons encore qu'au début de cette «Journée» présidée par M^{lle} Maria Fierz, les tâches les plus importantes qui, aujourd'hui, s'imposent aux femmes avaient été rappelés, telles que l'aide aux paysannes, la bataille de l'agriculture, le secours aux enfants, le Service complémentaire féminin, etc. Mais l'impression dominante que remportèrent les participantes, lorsque, par le doux crissement de cette belle journée printanière, elles se dispersèrent pour prendre le chemin du retour, était bien celle que la défense de notre liberté doit être notre premier souci et notre plus importante mission.

E. B.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

visiteuses dont l'attention est immédiatement attirée par la vue d'un berceau, ceci si l'on peut parler de la sorte, «créant l'atmosphère». Mais cette atmosphère est bien davantage encore créée par la personnalité de la directrice, dont le choix est de première importance pour le succès de l'œuvre: il faut là, naturellement, une femme mariée, expérimentée, ayant une préparation sociale adéquate, connaissant exactement toutes les institutions et organisations sociales qui, sous une forme ou une autre, s'occupent d'aide aux mères, douée de beaucoup de tact, de sympathie compréhensive, d'un esprit large, et possédant ce rayonnement intérieur que n'a pas qui veut, et qui attire la confiance. «Pour beaucoup de femmes qui viennent à nos consultations, a encore dit M^{me} Haemmerli, le simple fait de pouvoir parler à cœur ouvert est déjà une aide, car les mères les plus sérieuses et les plus consciencieuses sont justement celles qui éprouvent le plus d'anxiété: «comment cela va-t-il continuer? comment mes forces suffiront-elles? comment nourrir encore un enfant?...» Notre assistante sociale fait constamment l'expérience qu'après sa première visite à notre Office, la mère rentre chez elle un peu consolée et avec un peu plus de courage. Souvent aussi un petit cadeau, un écheveau de laine, une brassière ou un bonnet pour le futur bébé font des merveilles, si ce don est fait au moment psychologique...»

Combien cette consultation répond à un besoin, les chiffres suivants le prouvent: en 1932-33, date de l'ouverture de l'Office, il avait été donné 1188 consultations, alors qu'en 1940-41, le chiffre des consultations données a été de 2.382. Pendant le seul mois de septembre 1941, 215 femmes enceintes sont venues frapper à la porte de l'Office: et chose curieuse à constater, et contrairement à ce que l'on pourrait croire au premier abord, la forte majorité, plus des deux tiers, sont des femmes mariées, et non pas des mères d'enfants illégitimes. Celle-ci, en effet, dans le total des 5.133 personnes dont l'on s'est oc-

cupé au cours de ces neuf années et demie d'existence, ne représentent que 1.254 cas, alors que les femmes mariées en constituent 3.879. Pourtant, l'assistante sociale voit souvent arriver des jeunes filles, qui n'ont pas le courage de révéler leur état à leur famille, et dont on comprend la reconnaissance lorsque l'Office se charge de cette tâche! Là d'ailleurs ne se borne pas son activité, car l'assistante, en relations constantes avec l'autorité tutélaire, se charge de démarches auprès de l'employeur de la mère, aide cette dernière à trouver du travail, et exerce en tout cas sur elle une influence telle qu'elle finit par éveiller son amour maternel pour le petit être, qui lui paraissait encore peu de jours auparavant seulement comme le souvenir d'une faute ou comme un poids encombrant!

Car ce n'est pas seulement à des conseils d'ordre moral que se limite l'action de l'assistante sociale, et la liste des démarches accomplies par elle prouve toute l'étendue et la variété de sa tâche! On la voit, en effet, et aussi bien intervenir pour des cas de reconnaissance en paternité que donner des adresses de médecins, de cliniques ou de sages-femmes, fournir des modèles de layette ou diriger la future mère sur des cours de puériculture, que l'aider à chercher du travail, payer des annonces à cet effet, ou encore un séjour de convalescence... L'énumération est innombrable dans sa variété, car elle évoque les innombrables difficultés et vicissitudes de la destinée de tant de femmes, et aussi la bonté infinie et l'ingéniosité toujours en éveil avec lesquelles l'on

cupé au cours de ces neuf années et demie d'existence, ne représentent que 1.254 cas, alors que les femmes mariées en constituent 3.879. Pourtant, l'assistante sociale voit souvent arriver des jeunes filles, qui n'ont pas le courage de révéler leur état à leur famille, et dont on comprend la reconnaissance lorsque l'Office se charge de cette tâche! Là d'ailleurs ne se borne pas son activité, car l'assistante, en relations constantes avec l'autorité tutélaire, se charge de démarches auprès de l'employeur de la mère, aide cette dernière à trouver du travail, et exerce en tout cas sur elle une influence telle qu'elle finit par éveiller son amour maternel pour le petit être, qui lui paraissait encore peu de jours auparavant seulement comme le souvenir d'une faute ou comme un poids encombrant!

Car ce n'est pas seulement à des conseils d'ordre moral que se limite l'action de l'assistante sociale, et la liste des démarches accomplies par elle prouve toute l'étendue et la variété de sa tâche! On la voit, en effet, et aussi bien intervenir pour des cas de reconnaissance en paternité que donner des adresses de médecins, de cliniques ou de sages-femmes, fournir des modèles de layette ou diriger la future mère sur des cours de puériculture, que l'aider à chercher du travail, payer des annonces à cet effet, ou encore un séjour de convalescence... L'énumération est innombrable dans sa variété, car elle évoque les innombrables difficultés et vicissitudes de la destinée de tant de femmes, et aussi la bonté infinie et l'ingéniosité toujours en éveil avec lesquelles l'on

LAGIER
rue de la confédération, 65
POUR L'ACHAT
D'UN PORTE-PLUME
WATERMAN

Papiers Peints
DUMONT
19^B HELVETIQUE